

ARTISANAT semaine nationale de la création-reprise d'entreprises

Ils et elles ont franchi le pas

En Corrèze, la Chambre de métiers a enregistré 449 immatriculations d'entreprises sur les neuf premiers mois de 2012. Six créateurs ou repreneurs témoignent.

Dans le contexte de crise actuel et l'environnement économique difficile que traversent notre pays et l'Europe, l'artisanat résiste mieux que les autres secteurs. La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Corrèze profite de la semaine nationale de la création-reprise d'entreprises artisanales pour mettre un coup de projecteur sur ce secteur économique véritable lien social et économique de nos villes et villages.

L'artisanat limousin compte 15.000 entreprises et représente plus de 30.000 actifs répartis sur tout le territoire. Même si la crise et ses répercussions se font sentir dans notre département avec un ralentissement de l'activité et de ses mouvements comme sur l'ensemble du territoire, l'artisanat continue d'attirer des créateurs et des repreneurs.

«Les entreprises quelles que soient leur activité ou leur taille, bataillent au quotidien pour assurer leur pérennité. Les artisans corréziens n'échappent pas à ce contexte, même si leur réactivité, leur adaptabilité demeurent des atouts» souligne Christian Lavent.

«Malgré une ambiance morose il y a un an et demi, les carnets de commandes

étaient remplis, aujourd'hui c'est deux à quatre mois l'artisanat crée des entreprises. Il y a un marché dans le secteur de l'artisanat» affirme le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). Créateurs et repreneurs savent pouvoir s'adresser à la CMA pour mener à bien leur projet. «Notre mission fondamentale est de conserver l'existant et de créer de nouvelles entreprises. La chambre de métiers soutient, accompagne, suit les créateurs ou les repreneurs. Sur ces deux dernières années, notre service économique a accueilli plus de 1.200 porteurs de projets. Sur les six premiers mois de 2012, ce sont 540 créateurs ou repreneurs qui sont venus chercher appui, orientation, conseils, réponses à leurs questions. Des séances d'information, entretiens individuels sont proposées à Brive, Tulle et Ussel. Nous le faisons à travers des dispositifs comme Objectif Création ou Arter, avec le soutien du Conseil régional, du Conseil général et de l'Etat» détaille Christian Lavent.

Six créateurs et repreneurs témoignent de leur parcours. Nicole Ladevie a repris le salon de coiffure Bouyoux à Egletons, Valérie Cantony a créé une entreprise d'encadrement et de restauration

de documents à Venarsal, Eric Celle a créé un atelier de reliure à Brive (voir ci-dessous). Jérôme Lepègue a créé une entreprise de couverture charpente à Saint-Clément : «j'étais motivé par mon expérience, 16 ans dans la couverture-charpente et par mon entourage. L'entreprise est créée depuis le 20 août. Les particuliers sont à la recherche d'artisans comme moi. Pour le moment je n'ai pas d'atelier, pas de machines d'atelier, je travaille avec des machines portatives, j'ai choisi de démarrer petit. Il y a de la demande. Je n'ai pas choisi l'auto-



Les six créateurs ou repreneurs d'entreprises artisanales étaient réunis à la Chambre de métiers pour témoigner de leur parcours et de leur motivation aux côtés du président, Christian Lavent et des responsables de la formation, de la création ou reprise d'entreprises.

entrepreneuriat pour ne pas être bloqué».

Franck Vulliez a créé une entreprise de menuiserie à Saint-Exupéry-les-Roches : «c'est un changement d'orientation professionnelle après avoir travaillé dans le transport et la logistique. J'ai passé un CAP, j'avais déjà envie à titre personnel de monter un mini atelier de menuiserie. Je me suis lancé et ça se passe plutôt bien. J'essaie d'orienter mon activité vers l'agencement avec la volonté d'apporter quelque chose de personnalisé. Je sais travailler le métal, le bois, le verre pour arriver à sortir des meubles que l'on

ne voit pas partout. Il y a un marché, il suffit d'accrocher».

Pascal Bouyge a créé une entreprise d'électricité, plomberie, chaufferie et ferronnerie : «j'ai un DUT maintenance industrielle et 14 ans d'expérience. Il y a beaucoup de demandes et on est très peu à proposer ce type de service. Je fais aussi un peu de maintenance en usine. Le carnet de commande est plein. Être installé à Sérandon n'est pas un handicap. J'avais prévu un budget pub, dont je n'aurais pas besoin, la bouche à oreille marche bien».

«Dans leur propos, il y a de

la prudence, du professionnalisme, du sérieux de la qualité pour la reprise ou la création d'entreprises. Notre inquiétude par rapport au secteur de l'artisanat, c'est la formation des jeunes. Il y a une baisse significative peut être due à la crise. Mais quand les affaires redémarreront, il nous faudra des gens formés et qualifiés» insiste Christian Lavent.

Un stage de préparation à l'installation a débuté à la Chambre de métiers, signe que le secteur reste porteur. ■

JEAN-PAUL VALADOUR

TÉMOIGNAGES

«Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans la reprise ou la création d'entreprise ?»



NICOLE LADEVIE, A REPRIS LE SALON DE COIFFURE BOUYOUX À EGLETONS

«Licenciée, j'ai choisi de reprendre un salon»

«J'ai choisi de reprendre un salon de coiffure à Egletons. Salariée pendant 20 ans dans la même entreprise, licenciée, j'ai choisi la reprise d'un salon parce qu'il y avait des éléments que je connaissais. Quand vous recherchez du

travail, soit on vous dit que vous êtes trop jeune et donc sans expérience, soit trop vieille. C'est ce qui a déclenché mon envie de reprendre un salon. J'ai commencé mes recherches sur le Puy-de-Dôme, mais ne trouvant rien, je me suis adressée à la Chambre de métiers de la Corrèze. Je ne voulais pas être à la campagne dans un petit bourg, Egletons était le bon compromis. J'ai gardé la salariée, la clientèle habituelle est restée, et il y a une nouvelle clientèle»



ERIC CELLE, A CRÉÉ UN ATELIER DE RELIURE «L'ATELIER GAILLARD» À BRIVE

«Envie de changer à la quarantaine...»

«J'ai créé «L'atelier gaillard» depuis le 7 février. J'ai eu envie de changer à la quarantaine parce que j'avais un poste où je faisais la même chose : la dorure. J'ai rencontré une personne qui m'a conseillé de me mettre à mon

compte. La Chambre de métiers m'a bien aiguillé, bien conseillé pour éviter les arnaques. Ça démarre pas trop mal, même si je ne suis pas encore dans mes objectifs. Ça repart bien depuis 3 mois, les gens viennent pour faire relier des livres auxquels ils tiennent. Pour 2013, ça s'annonce bien, je ne suis pas en concurrence avec l'entreprise de Malemort où j'ai travaillé pendant 16 ans et qui me confie parfois de la sous-traitance».



VALÉRIE CANTONY, A CRÉÉ UNE ENTREPRISE D'ENCADREMENT ET DE RESTAURATION DE DOCUMENTS À VENARSAL

«J'ai choisi une reconversion en m'orientant vers l'artisanat»

«Toulousaine d'origine, je suis arrivée en Corrèze par le biais de mon travail de visiteuse médicale. J'ai choisi une

reconversion professionnelle et après un bilan de compétence, une personne m'a orientée vers l'artisanat où il y a beaucoup de départs dans des métiers qui ont été dénigrés. J'ai passé un CAP parce que je tenais à être formée et diplômée. Je remercie la Chambre de métiers qui m'a accompagnée et mon mari pour son soutien. C'est important d'être épaulée. J'avais acheté une maison avec un atelier en ruine que l'on retape. C'est un luxe de pouvoir travailler chez soi».